



35250

2024-020

DEPARTEMENT ILLE ET VILAINE
ARRONDISSEMENT RENNES
CANTON VAL-COUESNON
COMMUNE ANDOUILLE NEUVILLE**PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 MAI 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le 27 mai à 20 heures 30,
Le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni au nombre prescrit par la loi sous la présidence de Mme Aurore GELY-PERNOT, Maire.

Date de convocation	15 mai 2024
Date d'Affichage	17 mai 2024
Nombre de Conseillers en exercice	14
Quorum	8
Nombre de Conseillers présents	10
Nombre de Votants	11

Etaient présents

Aurore Gely-Pernot, Irène Cloteau, Denis Tunier, Catherine Gautier, Maxime Poiteaux, Julien Lemarié, Laurent Juin, Cécile Perrot, Frédéric Menant, Mathieu Vergnaux.

Absents Excusés

Jean-Claude Pannetier pouvoir à Catherine Gautier, Pierre Lehérissé, Christophe Juin.

Absents

Mathias Canto.

Secrétaire de Séance

Denis Tunier.

Ordre du Jour :

- 1) Approbation du Procès-Verbal du Conseil Municipal du 22 avril 2024
- 2) Assainissement : Renouvellement Convention Assistance Technique VEOLIA
- 3) Questions Diverses

Monsieur Denis Tunier est désigné en qualité de secrétaire de séance.

Après avoir constaté que le quorum est atteint et que le secrétaire est désigné, Mme le Maire ouvre la séance.

**1) Approbation du Procès-Verbal du Conseil Municipal du 22 avril 2024
Délibération n° 2024-49**

Madame le Maire invite l'Assemblée à approuver le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 22 avril 2024.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2121-15,

VU le projet de procès-verbal n'appelant aucune observation,

APPROUVE le procès-verbal du Conseil Municipal du 22 avril 2024.

2) Assainissement : Renouvellement Convention Assistance Technique VEOLIA Délibération n°2024-50

Madame le Maire expose aux Elus que la commune a confié à VEOLIA les missions suivantes :

- * l'assistance technique pour la conduite et l'entretien de la station d'épuration, du poste de relevage des eaux usées, du poste de refoulement du lotissement communal « La Bonhonnère » et de l'exploitation partielle du réseau d'assainissement,

- * le contrôle des branchements neufs, le contrôle de branchement lors de cession immobilière et le contrôle inopiné de branchement (10 contrôles par an).

En contrepartie, VEOLIA perçoit de la commune une rémunération correspondante aux diverses missions réalisées par la Compagnie.

Considérant que lesdites missions font l'objet d'une convention arrivée à échéance le 30 avril 2024, Madame le Maire porte à la connaissance du Conseil Municipal la nouvelle convention.

C'est pourquoi, après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'autoriser Madame le Maire à signer la Convention d'Assistance Technique qui prend effet au 01 Mai 2024.

Vu le transfert de la compétence Assainissement à la Communauté de Communes du Val d'Ille-Aubigné au 01 janvier 2026, cette convention est conclue pour une durée de 20 mois à compter de cette date, soit jusqu'au 31 décembre 2025.

3) Questions Diverses

- * Nom de la Société de Projet du Parc Eolien : Andéole

- * Elections Européennes 09 juin 2024

- Tours de garde

08h00 - 10h00	Aurore Gely-Pernot	Maxime Poiteaux	Laurent Juin
10h00 - 12h00	Irène Cloteau	Denis Tunier	Maxime Poiteaux
12h00 - 14h00	Christophe Juin	Gérard Canto	Frédéric Menant
14h00 - 16h00	Julien Lemarié	Cécile Perrot	Mathieu Vergnaux
16h00 - 18h00	Aurore Gely-Pernot	Catherine Gautier	Pierre Lehérissé

- Scrutin ouvert à 8 heures et clos à 18 heures

- * Adressage de la commune obligatoire au 01.06.2024
(création BAL le 14.05.2024 + 23 sur 410 adresses certifiées)

- * Voirie : travaux de modernisation Rue de la Vallée

- 4 entreprises consultées

- 1 devis reçu - dans l'attente des autres propositions

- point porté à l'ODJ de la prochaine séance

- les Elus demandent à conserver les pavés de la Rue de la Vallée

- * Centre Socioculturel

- premier estimatif = 466 000 euros TTC

- ne plus intégrer le logement communal dans le projet

- aménager un étage au niveau de la salle parquet

- * Presbytère : réflexions quant à la vente du bâtiment

- * Rencontre Préfecture et Education Nationale : Effectif Scolaire en baisse en zone rurale - fermeture classes à Vignoc et Sens de Bretagne

- * Opération Fermes Ouvertes initialement prévue le 30 mai 2024, journée de la Kermesse de l'école donc nouvelle date fixée au 01 septembre 2024

- * Prochain Conseil Municipal lundi 24 juin 2024 à 20h30.

La séance est levée à 22h00mn.

Le Secrétaire de Séance,
Denis Tunier.

Madame le Maire,
Aurore GELY-PERNOT.

